

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 1

Artikel: L'engagement des tireurs au mousqueton à lunette
Autor: Chouet, Jean-François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650360>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'engagement des tireurs au mousqueton à lunette

Dans le combat moderne que l'on représente à l'envi comme dominé par la menace des armes de destruction massive, dans ce combat que l'armée se prépare à mener principalement contre les chars, dans ce combat, enfin, où le tir des armes lourdes est facteur essentiel de décision, l'importance des tireurs d'élite semble reléguée au second plan. Plusieurs indices de cette relégation apparaissent à chacun. Nous ne citerons que le peu de tireurs d'élite prévus dans notre organisation militaire et le peu d'empressement que l'on met à les instruire.

La seconde guerre mondiale nous fournit, cependant, de nombreux exemples, sur tous les fronts, où les tireurs d'élite ont été le facteur essentiel de la décision. Aujourd'hui encore, le mousqueton à lunette demeure une arme excellente contre l'infanterie ou les troupes sorties de leurs blindés. Preuve en soit l'importance (sur laquelle nous reviendrons plus loin) que les Américains accordent à la formation de ces soldats.

Pour l'heure, voyons le plan de cette brève étude :

Après avoir passé en revue rapidement l'arme suisse et ses possibilités, nous verrons ce que nos règlements prévoient en matière d'instruction et d'engagement des tireurs au mousqueton à lunette. Nous examinerons ensuite ce qu'il en est dans la pratique de nos écoles et cours, tant dans le domaine de l'instruction que dans celui de l'utilisation du tireur dans les exercices de combat. Avant de conclure, nous nous pencherons sur quelques expériences étrangères particulièrement significatives. Celles-ci seront, pour l'essentiel, tirées d'une étude française « Les tireurs d'élite au combat », approuvée le 25.2.69 par la Direction technique des Armes et de l'Instruction.

1. LE MOUSQUETON A LUNETTE

Datant de 1955, notre mousqueton à lunette est une arme à répétition fondée sur le mousqueton 31 qui a équipé tous nos soldats jusqu'à l'introduction du fusil d'assaut. Il s'en différencie par trois adjonctions, à savoir :

- un frein de bouche, accentuant la stabilité de l'arme
- un bipied, lui aussi élément déterminant de stabilité
- une lunette grossissant 3,5 fois.

La vitesse initiale de la balle est légèrement supérieure à celle sortant du fusil d'assaut. La distance de tir est effectivement de 600 mètres, distance à laquelle la lunette permet d'observer une surface d'environ 120 m².

Sans entrer dans le détail de la théorie de tir, quelques indications permettront de fixer les idées quant à la probabilité de toucher de cette arme. Jusqu'à 400 mètres, un tireur embusqué (cible G des tirs de combat) est atteint du premier coup par un tireur normalement doué. De 400 à 600 mètres, il faudra compter deux coups. En revanche, tous les buts en position debout ou à genoux seront touchés à la première cartouche. La dotation normale en munitions étant de 72 coups, on conviendra que le tireur d'élite peut abattre une besogne considérable avant de se trouver à court de moyens.

En ce qui concerne la lunette, dont le mécanisme détaillé nous intéresse peu ici, précisons d'abord qu'elle doit être soigneusement réglée par rapport à l'arme dont elle porte le numéro, et au tireur. Rappelons aussi qu'il s'agit d'un instrument d'optique relativement délicat et que, par conséquent, il convient de la ménager, notamment pendant les mouvements où le tireur n'est pas engagé. A cet effet, une juste prescription fixe que la lunette sera transportée dans son étui métallique et ne sera placée sur l'arme qu'une fois le tireur à proximité immédiate de sa position. Il peut paraître ridicule d'insister sur ce point, mais il faut se souvenir que, sans une bonne lunette, le mousqueton du tireur d'élite devient une arme banale dont la distance effective de tir se réduit d'un tiers.

2. L'ENGAGEMENT AU COMBAT

Dire que nos règlements sont diserts sur ce point serait sans conteste exagéré. Dans « La conduite de la compagnie de fusiliers » il est précisé que « Le tireur d'élite est en même temps estafette ¹. Il est engagé pour détruire des buts isolés importants, difficilement repérables ou très éloignés. Il est aussi responsable de l'observation du champ de bataille ¹ sans que cela lui soit ordonné particulièrement. »

Le règlement de l'arme donne, quant à lui, quelques directives d'instruction sur lesquelles nous reviendrons, mais demeure muet quant au combat lui-même.

¹ Nous verrons plus loin ce qu'on peut en penser.

Il est donc utile d'expliciter quelque peu les données très condensées de nos directives; nous le ferons en nous aidant de l'étude française déjà mentionnée.

A. *Principes généraux d'emploi*

Deux principes paraissent essentiels: la distance de tir d'une part, la nature et le choix des buts de l'autre.

Eu égard aux qualités de l'arme définies plus haut, il est évident que la distance de tir idéale se situera entre 300 et 600 mètres environ, c'est-à-dire au-delà de la portée pratique *au combat* d'armes comme le mousqueton ou le fusil d'assaut. A partir de bonnes positions, camouflées et offrant une certaine protection, les tireurs d'élite pourront agir en disposant d'un certain recul par rapport à l'ennemi et sans crainte d'être instantanément repérés.

Quant aux buts, ils pourront être de deux sortes: tout d'abord, le mousqueton à lunette sera engagé en tir antipersonnel; c'est là sa mission primaire. Mais, en second lieu, il faut laisser au tireur l'initiative de s'attaquer à des matériels. Certains sont, en effet, très vulnérables, tel, par exemple, un appareil de radio ou tout autre moyen de transmission. De même, certaines parties de véhicules non blindés, ou encore des instruments d'optique (lunettes de tir d'engins blindés à l'arrêt, projecteurs à infrarouge).

B. *Effets à rechercher*

Le premier effet est celui de la *destruction* d'hommes (servants d'une mitrailleuse, par exemple) ou d'appareils. C'est la mise hors combat rapide de personnels ennemis *bien définis* et *peu nombreux*.

En second lieu, on pourra charger les tireurs d'élite d'*interdire* à l'ennemi de s'installer sur un certain point du terrain ou d'utiliser un certain cheminement, ou encore de venir détruire un obstacle. Ce sera le cas notamment en localité ou en forêt, c'est-à-dire dans des terrains difficilement praticables aux blindés.

Le tireur d'élite pourra, enfin, être chargé de *harceler* l'adversaire en créant un climat d'insécurité dans la position qu'il occupe ou sur l'axe qu'il emprunte. Ces deux dernières possibilités d'engagement supposent une certaine *durée* et, par conséquent, une certaine autonomie souvent difficile à réaliser.

Dans de nombreuses armées étrangères (France, Etats-Unis), on peut encore charger les tireurs d'élite d'une mission de *déception*. Celle-ci suppose, cependant, l'engagement simultané et coordonné d'un groupe de tireurs, ce que notre organisation actuelle nous interdit, puisqu'en effet nous disposons d'un seul tireur dans la section et de deux dans le groupe de commandement de l'unité. Il est pratiquement exclu de concevoir que l'on puisse retirer aux sections leur unique tireur d'élite au profit de la constitution d'un groupe à l'échelon de la compagnie.

A titre d'exemple, mentionnons que tous les types de section d'infanterie (classique, commando, motorisée, mécanisée même) de l'armée française sont dotés de trois tireurs d'élite; ils constituent une des cellules du groupe de commandement de la section.

C. *L'engagement de nuit*

Notre arme ne nous permet, de nuit, qu'un engagement jusqu'à 400 mètres environ contre *but éclairés*. En d'autres termes, un engagement dans la défense seulement. Plusieurs armées étrangères ont expérimenté et semblent introduire un système infrarouge sur la lunette de leur fusil. Les premiers essais français ont démontré que, par l'infrarouge, on touche un homme debout:

- jusqu'à 100 mètres, au premier coup;
- de 100 à 300 mètres, au second coup.

En toutes circonstances, ce système offre une probabilité de toucher nettement supérieure à celle d'un simple dispositif de visée nocturne, tel que celui dont est muni notre fusil d'assaut.

3. PROBLÈMES D'INSTRUCTION

Nous nous proposons, dans ce paragraphe, de passer une revue chronologique des questions soulevées par l'instruction des tireurs d'élite.

A. *La sélection*

Nous n'expliquerons pas ici pourquoi il faut sélectionner les tireurs d'élite, mais plutôt comment. Ce choix s'opère, bien entendu, sur la base des premiers tirs à l'arme personnelle, généralement le fusil d'assaut. Sur nos cibles A à 300 mètres, ces candidats ne devraient pas «sortir» du 4, et cela non seulement une fois, mais *régulièrement*. L'unique mousqueton à lunette de la section est trop précieux; il doit être employé par un tireur absolument sûr.

B. *L'instruction formelle*

Nous ne nous y arrêterons pas, sinon pour préciser une fois encore deux points :

- cette instruction doit conduire à une manipulation absolument sûre de l'arme proprement dite et de la lunette, ainsi qu'à une connaissance parfaite de l'une et de l'autre ;
- on vouera une particulière attention aux problèmes d'entretien ; encore une fois, « le » mousqueton de la section est trop précieux...

C. *Les tirs en stand*

Le règlement de l'arme fournit un programme de tirs assez complet, tant en stand qu'en campagne. Nous ne le répéterons pas ici, mais nous rappellerons que le tir en stand doit permettre au tireur de :

- connaître parfaitement « son » arme (par parenthèse, qu'il tire toujours avec la même !);
- maîtriser les questions de réglage et de correction.

D. *L'instruction de combat*

Cette formation comporte elle-même trois aspects bien distincts qui sont le tir, le camouflage et la position, la « survie ».

a) *Le tir*, même en campagne, devra suivre un programme dont les exigences sont mesurables et pour lesquelles un minimum devra être atteint. Un même exercice comportera toujours des buts de grandeur différente (mais n'excédant pas 0,2 m²) et, surtout, placés à des distances différentes entre 300 et 600 mètres. Ces buts seront *toujours camouflés* ; seule une partie de la cible sera apparente. Le tir sur ballonnets, simplement alourdis par une pierre, donc légèrement mobiles, sera extrêmement profitable ; on n'y arrivera, cependant, que dans la phase finale de l'instruction de combat.

b) *La position et le camouflage* feront l'objet d'une instruction *en soi*, avant l'instruction au tir de combat. Prendre une position camouflée, à terre, dans un arbre, à une encoignure de porte ou de fenêtre, dans un rocher, etc., exige l'acquisition de toute une technique. L'étude pratique du camouflage de la position mérite aussi des exercices séparés et variés.

c) *La « survie »* ne saurait, dans le cadre de nos courts services où se multiplient les servitudes de tous ordres ¹, se concevoir à la même échelle qu'à l'étranger où de telles opérations s'étendent facilement sur plus

¹ Petite question qui mériterait à elle seule une intéressante étude...

d'une semaine. Néanmoins, le fait de grouper toute l'instruction de combat des tireurs d'élite sur deux à quatre jours pendant lesquels ces hommes sont isolés de tout sur un pâturage alpestre, avec pour toute nourriture des rations de réserve et pour tout moyen de cuisine la gamelle et des allumettes, permet déjà d'approcher quelque peu cette difficulté. C'est ainsi qu'aujourd'hui, dans les écoles et les cours, l'on tente de procéder. Le résultat est, le plus souvent, très concluant.

4. QUELQUES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES

On trouvera ci-dessous, « en vrac », quelques cas vécus en guerre ou à l'instruction, et qu'il peut être utile de connaître.

1. *Cas français (bataille des Vosges, hiver 1944/45)*

Caché derrière une carcasse de char à 400 mètres de la lisière d'un village tenu par l'ennemi, un sergent français, équipé d'un fusil à lunette allemand (!), a pris pendant plusieurs heures sous son feu une tranchée allemande. Ci: trois tués dont un officier (cible préférée des tireurs d'élite: ils n'ont pas de fusil, mais une carte et des papiers...) et deux blessés graves.

2. *Cas soviétique (offensive de février 1942 sur la rivière Olkhovka)*

Sous le seul appui de feu de quatre tireurs d'élite neutralisant et détruisant les servants des armes se trouvant en lisière du village qu'il attaque, un lieutenant russe traverse avec sa section une rivière, puis plus de 200 mètres de terrain découvert et gagne sans encombre sa base d'assaut en lisière de la localité.

3. *Les tireurs d'élite dans l'armée de terre des Etats-Unis*

Il est prévu *une section* de tireurs d'élite à l'échelon du régiment d'infanterie (15 équipes de deux hommes) et une section à peu près semblable à l'échelon du bataillon de reconnaissance. Ces sections se substituent progressivement aux tireurs instruits dans les unités et restent un élément de feu en mains du commandant de régiment ou de bataillon. Les Américains considèrent que la mission principale des tireurs d'élite est l'appui. D'autre part, il est admis que l'équipe de deux hommes, armée d'un seul fusil à lunette, est indissociable. Celui qui n'a pas de fusil à lunette travaille avec ses jumelles.

5. CONCLUSIONS

Fût-ce au terme d'une étude aussi sommaire, il me semble apparaître une fois de plus qu'à vouloir tout faire, on ne peut vraiment bien faire.

Sur le plan de l'instruction, des progrès sont accomplis; les chefs d'infanterie utilisent les ressources de leur imagination et de leur fantaisie pour rendre attrayante et, si possible, réaliste, l'instruction au combat des tireurs d'élite. Leur sélection est faite avec sérieux.

Mais, dans l'engagement au combat, peut-on raisonnablement admettre que le tireur d'élite soit une estafette, ce qu'il est réglementairement aujourd'hui aux échelons unité et section? J'imagine sans peine qu'il n'en sera rien au combat. Le tireur d'élite n'est pas un virtuose de la course à pied: c'est le *meilleur tireur de la section*; souhaitons que ses compétences soient intelligemment utilisées. De même, peut-on en faire un « observateur du champ de bataille »? Et d'abord, que recouvre exactement cette définition? Simple rappel: la lunette permet d'observer, à la distance de 600 mètres, une surface de 120 m²... Une lunette de mousqueton n'équivaut pas à une paire de jumelles.

L'étranger n'engage jamais de tireur d'élite seul, mais par équipes de deux ou trois, avec, parmi eux ou en plus, un chef d'équipe qui observe et dirige le tir. Nous prenons exactement le chemin inverse. Je ne suis pas convaincu que nous ayons raison. Si parfois un homme seul peut agir avec efficacité (témoin le cas concret français cité plus haut), il faut se réserver aussi la possibilité d'un engagement simultané de plusieurs armes dans un même secteur et pour une même mission.

Dans le même ordre d'idées, toujours et enfin, est-il nécessaire que le soldat instruit au mousqueton à lunette, et qui ne partira au combat qu'avec cette arme-là, soit également passé maître dans l'art difficile du tir antichar au fusil d'assaut?

Dans son « Appendice III des Etudes sur le combat », en 1865, le colonel Ardant du Picq disait:

« Si nous n'y prenons garde, il se trouvera que les armes de précision auront été inventées contre nous. »

A méditer.

Capitaine Jean-François CHOUET